



La Soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour un Québec sans pauvreté

24 mars 2006

Numéro 223

Par l'équipe du Collectif



Lendemain de budget À côté de la réalité

Bonjour tout le monde ! Il faut se demander où vivent les rédacteurs de *La Presse* quand ils titrent aujourd'hui en grandes manchettes de lendemain de budget : « Un budget en trois couleurs », « Des mesures pour sortir du rouge », « Des mesures pour rouler plus vert », « ... et pour sortir de la grisaille ».


Vous trouverez notre communiqué au verso. Voici pour votre édification un extrait de l'émission *Le Point* d'hier soir, alors que Dominique Poirier a demandé au ministre des Finances de répondre à une question du Collectif. Voici d'abord ce que disait le ministre quelques instants plus tôt.

Michel Audet : « ... depuis qu'on est au pouvoir on a indexé le régime fiscal. Ça, c'est plus de 300 M\$ par année. [...] Indexer les impôts vous savez ce que ça veut dire. C'est que votre revenu net, vos impôts pardon, sont réduits du taux d'indexation des prix à la consommation. Ça veut dire que votre revenu net reste constant. Et ça, c'est important parce que au cours de la dernière année, je vais vous donner l'exemple des trois dernières années du gouvernement, l'impôt sur le revenu des particuliers augmente beaucoup moins qu'il augmentait dans le temps du Parti Québécois. Pourquoi ? Parce qu'on laisse de l'argent dans les mains des contribuables. [...] »

Et maintenant la question du Collectif : « Monsieur Audet, si vous deviez vous réveiller demain matin à l'aide sociale avec 543 \$ par mois, pis que vous réalisez que le gouvernement va mettre des centaines de millions de dollars dorénavant pour payer la dette, mais qu'il va continuer de récupérer des millions en n'indexant qu'à moitié vos prestations, que le gouvernement va mettre par exemple 500 M\$ sur cinq ans dans le sport, mais qu'il met pas les 17 M\$ par année qu'il faudrait pour rétablir la gratuité des médicaments, que le même gouvernement va améliorer le transport en commun au profit des employeurs, mais pas pour vous, à part un petit peu d'air en logement social, comment vous jugeriez votre propre budget ? »

La réponse de Michel Audet : « Hem euh, madame Poirier, vous l'avez mentionné tantôt, c'est un budget quand même qui, je pense, est équilibré, sur le, entre, dans les mesures sociales et les mesures économiques. Il y a beaucoup de mesures sociales qui sont annoncées dans ce budget. Notamment, on verse beaucoup d'argent, et ça madame Labrie le mentionne pas, mais on verse beaucoup d'argent aux familles québécoises. Donc on verse 500 M\$ à tous les trois mois aux familles québécoises pour soutenir les revenus. On va continuer de le faire. On indexe... » **Dominique Poirier**. « Ce ne sont pas nécessairement les plus démunis toutefois. » **Michel Audet** : « On indexe, c'est ça, l'aide sociale, les barèmes sont déjà établis, il y a un programme de lutte à la pauvreté qui est approuvé, qu'on finance à coup

de, on met beaucoup d'argent là-dedans. Ce à quoi fait référence madame Labrie, c'est que compte tenu qu'on finance également des primes pour les aptes au travail pour retourner sur le marché du travail, on dit effectivement que on, on, on, on ne finance pas, on n'indexe pas au coût de la vie complètement l'aide sociale pour les aptes au travail. On le fait pour tous ceux qui ne sont pas en mesure de travailler. Donc au fond, sa demande, c'est de dire, est-ce que vous pourriez pas indexer complètement l'aide sociale ? Alors on prend cette décision-là à chaque automne. Alors on verra lorsqu'on aura à prendre la décision au mois de novembre prochain. »

Bing, bang, tralala. Et vive les discours à deux vitesses ! En passant, rappelons au ministre que la mesure pour les familles dont il parle date de deux budgets... 



Sus aux demi-miettes

Il fallait voir la splendide marche du Front commun des personnes assistées sociales, de l'Assemblée nationale au ministère des Finances, mercredi matin le 22 mars, à la veille du budget, pour réclamer des décisions sur la pleine indexation, la gratuité des médicaments prescrits, l'accès à la pleine pension alimentaire. Beaucoup plus esthétique que l'entrevue ci-contre.

Réaction du Collectif pour un Québec sans pauvreté au budget 2006-2007

Une dette remboursée au détriment des solidarités et en continuant d'appauvrir les plus pauvres

QUÉBEC, le 23 mars 2006 – En choisissant de rembourser la dette plutôt que d'améliorer les conditions de vie des personnes aux plus faibles revenus, le gouvernement endette encore plus les générations futures qui se retrouveront avec des inégalités sociales plus criantes. Le **Collectif pour un Québec sans pauvreté** reçoit comme une injustice faite aux ménages les plus pauvres du Québec la décision du gouvernement d'investir dorénavant des centaines de millions de dollars pour rembourser la dette du Québec alors que ce même gouvernement a récupéré plus de 145 M\$ en deux ans en coupant dans le pouvoir d'achat des ménages à l'aide sociale. Les stratégies budgétaires des dix dernières années ont entraîné une pluie de mesures discriminatoires dont les dégâts ne sont toujours pas réparés : indexations partielles ou absentes des prestations d'aide sociale, perte de l'accès gratuit aux médicaments prescrits, différences pénalisantes pour les familles étudiantes ou à l'aide sociale dans le traitement des pensions alimentaires.

« Le gouvernement a trouvé le moyen d'agir sur l'environnement et d'en détourner le bénéfice vers le paiement de la dette tout en ne faisant rien pour les plus pauvres hormis un investissement dans le logement social », indique Vivian Labrie, porte-parole du Collectif.

« C'est comme si, poursuit la porte parole, après avoir contribué pendant des années à enrichir les plus riches tout en détériorant les conditions de base à l'aide sociale, le gouvernement venait dire aux plus pauvres : on ne peut rien faire pour vous, il faut qu'on paie la dette avant. On n'est plus dans la solidarité, on se flatte plutôt de générosité sélective. Si c'est aujourd'hui que se dessine le Québec de demain, comme l'affirme le ministre, il s'agit d'un Québec sans les pauvres, qu'on continue d'appauvrir et qu'on laisse en marge du développement. »

Un budget dont on se sent excluE quand on n'a que 543 \$ par mois pour vivre

Hormis les annonces, satisfaisantes, du côté du logement social, aucune des demandes urgentes faites par le Collectif ainsi que par plusieurs groupes sociaux du Québec en matière de lutte contre la pauvreté ne trouve réponse dans ce budget. Il n'y a rien pour indexer complètement les prestations d'aide sociale, rien pour rétablir la gratuité des médicaments à l'aide sociale, rien pour lever la discrimination sur les pensions alimentaires, qui continueront à être reprises en partie à l'aide sociale ou à l'aide aux études, alors qu'elles ne sont pas imposables quand on a les moyens de payer de l'impôt. Rien non plus n'est annoncé pour compenser la hausse des tarifs d'électricité pour les ménages à faibles revenus.

Le gouvernement trouve le moyen d'investir 500 M\$ sur cinq ans dans le sport, mais il ne trouve pas 17 M\$ par année pour rétablir la gratuité des médicaments à l'aide sociale. Il trouve le moyen d'investir 280 M\$ pour doubler les déductions pour frais d'emploi qu'il a accordé l'an dernier aux travailleurs et travailleuses qui paient de l'impôt, mais il ne met pas un sou pour rétablir la même déduction qu'il a retirée l'an dernier aux travailleurs et travailleuses à très faibles revenus qui reçoivent en même temps de l'aide sociale. On améliore l'accès au transport en commun, ce qui est bien, mais «au choix de l'employeurE», d'une façon qui n'avantagera que certains groupes de travailleurs et travailleuses et qui laissera de côté la partie de la population non en emploi, en général plus pauvre, incluant les étudiantEs et les personnes âgées qui paieront l'autobus plus cher que certainEs de leurs concitoyenNEs en emploi. Quant au budget de l'Emploi et de la Solidarité sociale, il est réduit de 23 M\$.

« Où est passée notre sens de l'honneur et de la justice au Québec ? s'insurge la porte-parole. Au lieu de réduire les écarts entre riches et pauvres, on remplace la solidarité fiscale par la philanthropie. Qu'y a-t-il de responsable dans ça ? »

Une obligation à rencontrer d'ici 2013

Pour le Collectif, le paiement de la dette sera un miroir aux alouettes tant qu'il ira de pair avec la concentration de la richesse et la détérioration de la capacité de l'État d'assurer le bien commun et les services pour toutes et tous. Il ne sera acceptable que si, au préalable, on restructure l'approche budgétaire pour assurer un principe préalable : que chaque budget contribue à réduire les écarts de revenus et de conditions de vie entre pauvres et riches. Autrement on hypothèque la capacité des plus pauvres de s'en sortir et on emprunte sur leur espérance de vie, comme le fait le budget 2006-2007, qui met les plus pauvres à part de l'avenir du Québec et qui rend la fiscalité plus régressive.

Le Collectif rappelle avec insistance au gouvernement du Québec l'obligation que lui fait la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale de joindre d'ici 2013 les rangs des nations industrialisées où il y a le moins de personnes pauvres. Pour le moment le gouvernement accumule les manquements envers les plus pauvres au lieu d'avancer vers cette obligation.

- 30 -



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec, Qc, G1K 9E9

Téléphone: (418) 525-0040/ Télécopieur: (418) 525-0740

www.pauvrete.qc.ca